



**SDIS**  
DU RHÔNE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DU RHÔNE

LYON, LE 15 NOV. 2007  
NOS REF. MI/MM – Dossier 2007-376  
CONTACT Maud MASSARDIER / M. ILTIS  
TÉLÉPHONE 04 72 84 37 24  
TÉLÉCOPIE 04 72 84 37 07  
COURRIEL mmassardier@sdis69.fr

Monsieur le secrétaire général  
Syndicat CGT des personnels techniques et  
administratifs du SDIS du Rhône  
17 rue Rabelais  
69421 LYON CEDEX 03

**Réunion du comité technique paritaire pour les  
personnels administratifs, techniques et sociaux**

Monsieur le secrétaire,

Suite à votre courrier du 26 octobre 2007, je vous informe que la réunion du comité technique paritaire des personnels administratifs, techniques et sociaux, préalable au conseil d'administration du 7 décembre, a bien été prévue le lundi 3 décembre à 10 heures.

Le rapport relatif aux ratios, prévu par l'article 35 de la loi du 10 février 2007 relative à la fonction publique territoriale, est bien entendu inscrit à l'ordre du jour de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président,  
Pour le président et par délégation  
le vice-président,

Michel REPPELIN

GROUPEMENT COMMUNICATION,  
COURRIER ET AFFAIRES RÉSERVÉES